

D'ailleurs, le Canada ne pourra jamais se détourner du continent européen. Nous sommes Nord-américains certes, mais nous avons avec l'Europe trop d'attaches historiques et culturelles, trop de liens politiques et économiques et trop d'associations sur le plan humain pour jamais nous désintéresser des affaires européennes. Profondément conscient de cet attachement et de sa durabilité, le Canada a par le passé pris une part active et, je crois, constructive à tous les aspects du processus de la CSCE. Notre gouvernement demeure fermement convaincu qu'une Europe sûre, prospère et humaine constitue la pierre d'angle d'un Canada sûr, prospère et humain. C'est pourquoi nous continuerons à travailler de tout coeur avec nos partenaires de la CSCE, à la présente réunion, à Stockholm et à Budapest plus tard cette année, aussi bien qu'à Berne et à Vienne en 1986, pour élargir notre dialogue et intensifier notre coopération.

Je sais que nombreux sont ceux qui estiment que la réunion d'Ottawa risque d'être difficile. Lorsque nous avons mis de l'avant et poursuivi avec d'autres à Madrid l'idée de tenir une réunion sur les droits de la personne, nous étions conscients de la sensibilité de la question comme de certaines des réserves et des préoccupations de nos partenaires de la CSCE.

Mais des questions aussi capitales que celle des droits de la personne ne peuvent et ne doivent pas être évitées pour la seule raison qu'elles sont délicates et qu'elles risquent de donner lieu à des désaccords entre les gouvernements. Dans l'Acte final d'Helsinki comme dans le Document de clôture de Madrid, nous avons reconnu que le respect des droits de la personne et des libertés fondamentales joue un rôle essentiel dans la recherche de la paix, de la justice et du bien-être si nécessaires au développement de relations amicales et au renforcement de la coopération entre nous. Cette reconnaissance est également consacrée par la Charte des Nations Unies. Nous avons ainsi traduit notre conviction qu'un monde qui ne se serait pas plus humain ne saurait devenir plus sûr, ni même, à la longue, plus prospère. C'est pour cette raison que les droits de la personne sont et demeureront à l'ordre du jour international. Et c'est aussi pour cette raison que vous tous réunis ici vous apprêtez à débattre pendant six semaines du respect des droits de la personne dans nos États, chose qui aurait été impensable il y a vingt ans et même dix ans à peine.

Sur le plan intellectuel, nous savons bien sûr pourquoi la question des droits de la personne pose des